

# Le Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe



Lauréats du Prix 2019 au Parlement européen de Strasbourg

# Le Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe

**Concours proposé aux établissements scolaires qui récompense les meilleurs projets de partenariat européen élaborés par une classe et ses professeurs.**

Le Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe a été lancé en 2010 à l'initiative de la Fondation Hippocrène qui pense que **l'Europe doit se construire dès l'école**. Il s'agit d'un concours proposé aux établissements scolaires qui récompense les meilleurs projets de partenariat européen élaborés par une classe et ses professeurs.

L'objectif à travers ce prix est de donner l'envie d'Europe aux jeunes. En pratique, le Prix soutient la formation à l'Europe, la mobilité, les échanges, et les projets réalisés en commun, qui sont les meilleurs moyens pour les jeunes de concrétiser leur appartenance à cet ensemble commun qu'est l'Europe.

**Six prix sont décernés chaque année pour financer les projets proposés :**

- Cinq prix de 5000 €, un pour chacune des 5 catégories d'établissements pouvant participer: écoles primaires, collèges, lycées généraux, lycées professionnels, enseignement agricole,
- Un Grand prix (choisi parmi les 5 catégories) d'un montant de 10.000 euros.
- Un financement complémentaire est consacré au déplacement des élèves et enseignants lauréats pour les différentes phases du Prix, à la cérémonie de remise des prix ainsi qu'à la valorisation du projet.

Depuis 2017, un partenariat avec la Représentation en France de la Commission européenne a permis la création d'un prix dédié à l'enseignement agricole et de créer une meilleure visibilité du Prix et des projets récompensés.



Lauréats du Prix 2018 au Parlement européen de Strasbourg

# Le Prix Hippocrène en pratique - pour les DAREICs

## Quel est le rôle de la DAREIC dans le cadre du Prix Hippocrène ?

- la communication du règlement du prix et des informations aux établissements de leur académie
- la sélection en ligne des candidatures reçues (un dossier par catégorie)
- la valorisation du prix au niveau académique

## Par qui, quand et comment se fait la sélection des lauréats ?

Les professeurs peuvent candidater entre le 2 et le 24 janvier 2020.

La sélection des lauréats se fait ensuite en 3 étapes :

- 1) La première étape de sélection est celle réalisée **par les DAREIC** au niveau des académies **entre le 30 janvier et le 7 février 2020** qui sélectionnent un dossier par catégorie pour leur académie.
- 2) Les dossiers seront ensuite étudiés par un **jury de présélection** organisé par la Fondation Hippocrène entre le 17 et le 28 février 2020 qui permettra de désigner **trois projets finalistes par catégorie**.
- 3) Les candidats finalistes seront ensuite **auditionnés à Paris par un jury d'experts** qui désignera les **six projets lauréats** (un par catégorie éducation nationale ; un pour l'enseignement agricole ; un grand prix toute catégorie confondue) – entre le 16 et le 31 mars 2020.

## Quand les DAREIC peuvent-ils étudier les dossiers et sélectionner la meilleure candidature dans chaque catégorie?

- Les candidatures sont à évaluer **entre le 30 janvier et le 7 février 2020**.
- Les professeurs ont jusqu'au 24 janvier pour entrer et soumettre leur candidature. Toutefois, ils auront la possibilité de finaliser leur candidature jusqu'au lundi 27 janvier avec l'aide éventuelle de la Fondation Hippocrène en cas de problème technique.

## Comment, en pratique, les DAREIC peuvent-ils sélectionner la meilleure candidature dans chaque catégorie?

### Quels sont les critères permettant aux DAREIC de sélectionner les dossiers ?

#### Sur quels critères doit-on se baser pour juger de la qualité de la candidature ?

Le jury s'attachera à déterminer la qualité du partenariat européen à travers notamment :

- la pédagogie mise en place par les enseignants,
- la qualité des échanges entre partenaires,
- l'élaboration de productions communes,
- la motivation de l'équipe enseignante,
- la pertinence du projet (par rapport au contexte, à l'âge, à l'environnement des élèves)

## **Le projet doit également répondre aux critères suivants :**

- Le projet doit être organisé dans les niveaux primaire et secondaire de l'enseignement public ou privé sous contrat. [4 catégories sont proposées : école primaire ; collège ; lycée général et technologique ; lycée professionnel]
- Le partenariat doit être initié et confirmé au moment de la présentation du dossier et les élèves déjà impliqués dans le projet.
- Le projet doit intégrer un projet de mobilité et de rencontre avec le partenaire. Il n'est pas nécessaire que cette mobilité soit réalisée au moment de la présentation du dossier et sa concrétisation peut dépendre de l'obtention de financements.
- Sont éligibles tous les types de partenariat actif en 2020 avec un établissement scolaire situé :
  - Dans un Etat membre de l'Union européenne,
  - Dans l'un des 4 pays de l'Association européenne de libre-échange - AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse)
  - Dans un pays candidat officiel à l'Union européenne (L'Albanie, L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, Le Monténégro, La Serbie, La Turquie).
  - ou encore au Royaume-Uni.

## **Mode d'emploi pour consulter et sélectionner les candidatures :**

La sélection des candidatures se fait **en ligne** à travers le site de la Fondation Hippocrène [www.fondationhippocrene.eu](http://www.fondationhippocrene.eu) qui regroupe l'ensemble des candidatures reçues.

### ➤ **Se connecter**

- Un email sera envoyé aux DAREIC début 2020 pour leur donner (ou redonner) leurs **identifiants de connexion**. La Fondation Hippocrène en vérifiera par téléphone la bonne réception (ce type d'emails étant souvent classé comme spam)
- Se rendre sur la page d'accueil du site de la fondation Hippocrène [www.fondationhippocrene.eu](http://www.fondationhippocrene.eu) et cliquer sur le sigle connexion (situé en haut à droite de l'écran).  
Vous pourrez alors entrer vos identifiants et demander éventuellement un nouveau mot de passe.

### ➤ **Consulter et sélectionner les dossiers :**

- Une fois connecté, vous accédez à une page qui vous permet de visualiser les candidatures reçues pour votre académie.
- Utiliser la colonne de gauche pour sélectionner les projets par catégorie.
- Pour visualiser les candidatures, cliquer sur le titre du projet (il est également possible de les imprimer ou de les télécharger si vous le souhaitez)
  - Si vous souhaitez sélectionner le projet en cours de lecture, cliquez sur la case en bas du projet (attention, un seul projet par catégorie peut être sélectionné).
  - Cliquer sur SAUVEGARDER si vous souhaitez un délai de réflexion ou sur SOUMETTRE si votre sélection est définitive. (Opération à recommencer pour chaque catégorie).
  - Un email de confirmation avec les candidatures sélectionnées sera alors automatiquement envoyé.

Les candidatures sélectionnées seront alors consultables en ligne par le pré-jury.

## Combien de dossiers les DAREIC doivent-ils sélectionner ?

La DAREIC a accès à l'ensemble des candidatures de son académie dans les 4 catégories et sélectionnera **un seul dossier par catégorie** d'établissements récompensés (un dossier école primaire ; un dossier collège ; un dossier lycée général et technologique ; un dossier lycée professionnel)

N.B. : il n'est pas possible d'envoyer plusieurs dossiers d'une même catégorie (même si aucune candidature n'est déposée dans une autre).

## Quand et comment se déroule la remise des prix ?

- La remise des prix nationale aura lieu au Parlement européen de Strasbourg le 14 mai 2020 à 14h avec une arrivée des lauréats à Strasbourg la veille.
- La Fondation Hippocrène prendra en charge les frais de déplacement d'une délégation de chacune des classes lauréates (déplacement, nuit et repas sur place).
- Chaque professeur lauréat devra sélectionner une délégation de 10 élèves, fournir les informations utiles pour les formalités d'entrée au Parlement européen, organiser le déplacement jusqu'à Strasbourg. La nuitée est organisée par la Fondation Hippocrène.
- Les DAREIC sont les bienvenus à cette cérémonie. N'hésitez pas à demander la présence de votre recteur qui est en elle-même la plus belle des récompenses pour les professeurs.

## Quels sont les prix ?

- Ce concours national est doté de 35.000 euros répartis en six prix :
- Quatre prix de 5000 euros pour l'éducation nationale récompenseront le lauréat de chacune des 4 catégories: établissements primaires, collèges, lycées généraux et lycées professionnels
- Un prix supplémentaires de 5000 euros dans la catégorie enseignement agricole pour les établissements qui dépendent du ministère de l'agriculture. Ce prix est considéré comme une 5<sup>e</sup> catégorie qui est également éligible au Grand Prix
- Un Grand prix de 10.000 euros récompensera le meilleur projet, toute catégorie confondue
- Une délégation de lauréats aura la chance de participer à la remise des prix au Parlement européen de Strasbourg en présence de députés européens et de membres du jury
- Les lauréats bénéficieront d'une visibilité accrue à travers des interviews à la radio et la création d'outils valorisant leur projet

## Agenda du Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe 2020

### **Du 2 au 24 janvier 2020 :**

Validation des candidatures des professeurs (rédigées et validées sur le site [www.prixhippocrene.eu](http://www.prixhippocrene.eu))

### **Du 30 janvier au 7 février 2020 :**

Sélection des dossiers par les DAREICs (sélection à faire en ligne à partir des codes d'accès fournis par la Fondation Hippocrène – cf mode d'emploi)

### **Entre le 17 et le 28 février 2020 :**

Jury de présélection des finalistes (sur dossier)

**Entre le 16 et le 31 mars 2020 :** une journée d'audition de l'ensemble des finalistes devant le grand jury qui se tiendra à la Représentation en France de la Commission européenne

**Jeudi 14 mai 2020 :** remise des prix au Parlement européen de Strasbourg

**Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nous:**

Fondation Hippocrène : 01 45 20 95 94 / [contact@fondationhippocrene.eu](mailto:contact@fondationhippocrene.eu)

Dorothee Merville, Directrice : [dorotheemerville@fondationhippocrene.eu](mailto:dorotheemerville@fondationhippocrene.eu) 06 14 59 63 76

Le Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe est organisé en partenariat avec le Ministère de l'éducation nationale, le ministère de l'Agriculture, le soutien de la Représentation en France de la Commission européenne, avec la participation de l'agence Erasmus+ France, la Maison de l'Europe de Paris, Citoyennes pour l'Europe, l'AEDE-France et Toute l'Europe en partenaire media. La cérémonie de remise des prix est organisée au Parlement européen de Strasbourg en partenariat avec l'ENA.



Erasmus+





## Donner le goût de l'Europe aux jeunes Européens

La Fondation Hippocrène est une fondation reconnue d'utilité publique à gestion familiale qui œuvre pour qu'une véritable citoyenneté européenne soit construite jour pour les jeunes d'Europe. Elle soutient financièrement la réalisation de projet concrets portés par ou pour de jeunes Européens dans tous les domaines qui permettent le dialogue et le partage au service d'une citoyenneté commune.

Depuis sa création la Fondation Hippocrène a soutenu environ **1000 projets associatifs au bénéfice direct de plus de 150.000 jeunes et qui ont touché plus de 8 millions de personnes** à travers les media et les réseaux sociaux.



[www.fondationhippocrene.eu](http://www.fondationhippocrene.eu)

Fondation Hippocrène : 12 rue Mallet-Stevens 75016 Paris.  
Tél. : 01 45 20 95 94 [contact@fondationhippocrene.eu](mailto:contact@fondationhippocrene.eu)